

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dispositif de circulation mis en place à l'occasion de la manifestation intersyndicale déclarée jeudi 2 octobre 2025

Le 1^{er} octobre 2025

Dans le cadre d'une manifestation déclarée par l'intersyndicale, un dispositif spécifique de circulation, abondant le service d'ordre public, est mis en place par les services de la préfecture de Police, la circulation routière risquant d'être fortement perturbée.

Les manifestants quitteront la place d'Italie (Paris 13) à 14h pour rejoindre la place Vauban (Paris 7) en passant par l'avenue des Gobelins, le boulevard de Port-Royal, le boulevard du Montparnasse, le boulevard des Invalides et l'avenue de Villars.

Un dispositif de circulation sera mis en place, autour des places d'Italie et de Vauban, et autour de l'itinéraire, au fur et à mesure de la progression du cortège.

La circulation sera rétablie progressivement, en fonction de la physionomie des lieux.

Il est vivement recommandé aux automobilistes de contourner très largement la rive gauche parisienne pendant toute la durée de l'évènement, dès 10h le matin.

Les véhicules stationnés sur le parcours ou ses abords feront l'objet de mesures de déplacement.

Les stations de métros suivantes seront fermées : Les Gobelins (dès 10h), Port-Royal, Invalides, Varenne, La Tour-Maubourg (dès 12h).